NOTICE D'INFORMATION RELATIVE AU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL CONFORMÉMENT AUX ARTICLES 13 ET 14 DU RÈGLEMENT (UE) 2016/679 (RGPD)

PROJET « UrbansKIN » – ARCHIVE INTERNATIONALE DE CARNETS DE CROQUIS

1. Responsable du traitement

Le responsable du traitement des données à caractère personnel est **Kineton S.r.l. Società Benefit**, dont le siège social est situé Via Gianturco n° 23, 80123 Naples, Italie (ci-après le « Responsable du traitement » ou « Kineton »).

2. Catégories de données à caractère personnel traitées

Dans le cadre du projet **« UrbansKIN »** et du don de carnets de croquis qui y est associé, le Responsable du traitement traite les catégories suivantes de données à caractère personnel concernant les artistes donateurs :

- données d'identification (nom, prénom, date et lieu de naissance) ;
- le cas échéant, le nom d'artiste ou le pseudonyme (« tag ») utilisé par l'artiste pour signer ses œuvres ;
- coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone, adresse de résidence) ;
- informations biographiques et professionnelles fournies volontairement par l'artiste dans le formulaire de présentation (biographie professionnelle, liste des œuvres les plus représentatives) ;
- images et contenus des documents donnés (carnets de croquis, dessins, notes), dans la mesure où ils peuvent contenir des données à caractère personnel relatives à l'artiste.

3. Finalités et base juridique du traitement

Les données à caractère personnel sont traitées aux fins suivantes :

a) gérer la participation à l'appel à candidatures, collecter et cataloguer les Documents donnés, sur la base de l'exécution de l'accord conclu avec l'artiste au moyen du formulaire de candidature (article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD) ;

b) exposer les Documents et la fiche biographique de l'artiste lors de l'exposition inaugurale ainsi que lors d'éventuelles expositions ultérieures, et les publier et diffuser par l'intermédiaire des canaux de communication de Kineton (site internet, réseaux sociaux, supports imprimés), sur la base du consentement exprimé par l'artiste dans le formulaire de candidature (article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD) ;

c) cataloguer les Archives et les rendre consultables, sous format papier et numérique, par des tiers intéressés (chercheurs, étudiants et professionnels du secteur), sur la base du consentement exprimé par l'artiste dans le formulaire de candidature (article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD) ;

d) respecter toute obligation légale applicable (article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD).

La communication des données à caractère personnel est nécessaire pour participer au Projet. À défaut de communication de ces données, il ne sera pas possible de participer à l'appel à candidatures ni d'inclure les Documents dans les Archives.

4. Modalités du traitement

Les données à caractère personnel sont traitées à l'aide de moyens manuels, informatiques et automatisés, selon des procédures strictement liées aux finalités indiquées ci-dessus et, dans tous les cas, de manière à garantir la sécurité et la confidentialité des données, conformément aux mesures techniques et organisationnelles prévues par le RGPD.

Il est expressément précisé qu'en raison de la nature même et des finalités du Projet, le nom (ou le pseudonyme) de l'artiste, sa fiche biographique ainsi que les Documents donnés seront rendus accessibles au public lors de l'exposition puis, par la suite, dans le cadre de la consultation des Archives sous format papier et numérique.

5. Destinataires des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel peuvent être communiquées :

- aux entités qui fournissent, pour le compte de Kineton, des services d'assistance technique, informatique ou organisationnelle pour la catalogation numérique et la gestion des Archives, désignées comme sous-traitants lorsque cela est requis conformément à l'article 28 du RGPD ;
- au public, à l'occasion de l'exposition et de la consultation des Archives, ainsi que par l'intermédiaire des canaux de communication (site internet, réseaux sociaux et autres supports) utilisés par Kineton pour promouvoir le Projet, dans les limites prévues au point 3, lettres b) et c).

Les données à caractère personnel ne seront pas transférées vers des pays situés en dehors de l'Union européenne, sauf si cela est nécessaire pour l'utilisation de plateformes numériques de consultation ou de services de réseaux sociaux impliquant des transferts internationaux de données. Dans ce cas, le transfert sera effectué conformément aux garanties prévues au chapitre V du RGPD.

6. Durée de conservation

Les données à caractère personnel et les Documents donnés seront conservés pendant toute la durée de vie des Archives, conformément au caractère permanent et consultable du Projet, sauf exercice du droit à l'effacement par la personne concernée dans les limites prévues au point 8, dans la mesure où cela est compatible avec le caractère irrévocable du don des Documents matériels.

7. Caractère obligatoire ou facultatif de la communication des données

La communication des données d'identification et des coordonnées est nécessaire pour gérer la participation au Projet.

Le consentement au traitement aux fins de publication, d'exposition et de consultation publique visées au point 3, lettres b) et c), est facultatif. Toutefois, le refus de donner ce consentement empêchera l'inclusion des Documents dans l'exposition et les Archives, ces finalités étant inhérentes et essentielles aux objectifs du Projet.

8. Droits de la personne concernée

La personne concernée a le droit, dans les cas prévus par le RGPD, d'obtenir du Responsable du traitement l'accès à ses données à caractère personnel (article 15 du RGPD), leur rectification (article 16), leur effacement (article 17), la limitation de leur traitement (article 18), leur portabilité (article 20) ainsi que de s'opposer au traitement (article 21). Elle a également le droit de retirer son consentement à tout moment, sans que ce retrait n'affecte la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Il est précisé que l'exercice du droit à l'effacement ou le retrait du consentement relatif à la publication et à la consultation de la fiche biographique de l'artiste n'entraîne pas, à lui seul, la restitution des Documents donnés, compte tenu du caractère irrévocable du don tel que prévu par le formulaire de candidature.

La personne concernée a également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité italienne de protection des données personnelles (**Garante per la protezione dei dati personali**) si elle estime que le traitement de ses données à caractère personnel est contraire à la réglementation applicable.

9. Coordonnées

Pour exercer les droits visés au point 8 ou obtenir toute information relative au traitement des données à caractère personnel, la personne concernée peut contacter le Responsable du traitement à son siège social situé Via Gianturco n° 23, 80123 Naples, Italie, ou en utilisant les coordonnées indiquées dans le formulaire de candidature au Projet.